

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.2

Numéro de référence : 2007-2933
Catégorie : Homologation d'une nouvelle source de MAQT par un autre titulaire
Produit : Pastilles de BCDMH Cambrex
Numéro d'homologation : 29179
Matière active (m.a.) : 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne
Numéro de document de l'ARLA: 1725026

Contexte

La première homologation de la source d'approvisionnement d'origine de la matière active de qualité technique du 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne, le « Dihalo technique » (n° d'homologation 19358), remonte à 1986.

But de la demande

La demande vise à faire homologuer par un autre titulaire une nouvelle source d'approvisionnement en BCDMH de qualité technique

Évaluation des propriétés chimiques

Nom commun : bromochlorodiméthylhydantoïne (BCDMH)
 Nom chimique IUPAC : 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione
 Nom chimique CAS : 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthyl-2,4-imidazolidinédione

Propriétés physico-chimiques de la matière active des pastilles de BCDMH Cambrex

Propriété	Résultats
Couleur et état physique	poudre blanche
Concentration nominale	98,5 %
Odeur	faible odeur d'halogène
Masse volumique	1 g/cm ³
Pression de vapeur	valeur non déterminée
pH	aucune donnée n'a été fournie
Solubilité dans l'eau	2 g/L (25 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau	impossible à calculer en raison de l'hydrolyse très rapide du produit dans l'eau en diméthylhydantoïne et en ions OCl ⁻ et OBr ⁻

Les renseignements exigés sur les propriétés chimiques des pastilles de BCDMH Cambrex ont tous été fournis.

Évaluation sanitaire et environnementale

s. o.

Évaluation de la valeur

Il n'est pas nécessaire d'évaluer la valeur des matières actives de qualité technique.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation de la demande en question et a jugé que les pastilles de BCDMH Cambrex étaient admissibles à une homologation complète.

Références

N° de document de l'ARLA	Référence
1402557	2007, Cambrian Chemicals Inc, Chemisty Requirement for a TGAI, DACO: 2.0,2.1,2.10,2.11,2.11.2,2.11.3,2.11.4,2.12,2.12.1,2.12.2,2.13,2.14,2.14.1,2.14.10,2.14.11,2.14.12,2.14.13,2.14.14,2.14.2,2.14.3,2.14.4,2.14.5,2.14.6,2.14.7,2.14.8,2.14.9,2.15 CBI
1402558	2007, Chemisty equation, DACO: 2.11.3 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2009

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.